

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/26/0124 du 21 juillet 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à l'entreprise STEFFEN SALAISONS SA, la cessation d'activités d'installations de production de froid (3/10/0049) à L-8365 Hagen, 1, Jeckelsgaass.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



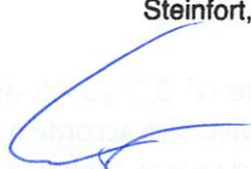
Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

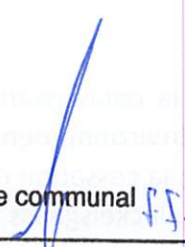
Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du 29 JUIL. 2026

Steinfort, le 29 JUIL. 2026



Le bourgmestre



Le secrétaire communal